

FPM
Pour l'inclusion financière en RD Congo

VEILLE SECTORIELLE 1^{ER} SEMETRE 2019

- CONJONCTURE INTERNATIONALE
- CONJONCTURE NATIONALE
- EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER CONGOLAIS
- ACTIVITÉS DU FPM



KFW

cfef



Cordaid



incofin



Contenu

1. Aperçu de l'environnement économique international	2
1.2. Etats-Unis.....	5
1.3. Autres pays avancés.....	5
1.4. Pays émergents et en développement	6
1.5. Afrique Subsaharienne.....	6
2. Aperçu de l'environnement économique en RDC	7
2.1. Contexte socio-politique.....	7
2.2. Aperçu économique.....	8
2.3. Evolution de l'activité bancaire.....	9
2.4. Evolution de l'activité du secteur de la microfinance ...	10
3. Activités du FPM.....	11
3.1. Activités transversales du FPM ASBL	11
3.2. Focus sur les activités du FPM SA	11

Résumé

Au cours du premier semestre 2019, l'environnement international a été marqué par l'affaiblissement de la croissance mondiale. Le taux de croissance devrait s'établir 3,3% en 2019, soit 0,3 point de moins qu'en 2018. Ce ralentissement résulte d'un niveau de commerce international et des investissements plus faible que prévu en début d'année.

S'agissant des cours des produits de base, le cours du cobalt s'est établi à 30 640 USD/ tonne métrique en juin 2019 contre 72 848 USD/ tonne métrique en décembre 2018, soit une baisse de 58%. Cette situation tient à la disponibilité de l'offre face à une demande en baisse. Le cours du cuivre se situe à 5 953 USD en juin contre 6 015 en décembre 2018 (soit -1%).

Sur le plan national, la croissance en RDC est estimée à 5,6% en 2019, soit 0,2 point de moins que l'année précédente. Ce ralentissement de l'activité économique est fortement corrélé à l'évolution des cours mondiaux de matières premières exportées par la RDC. Le premier semestre 2019 s'est caractérisé par une baisse du rythme d'inflation sur le marché des biens et services. Le taux d'inflation cumulé s'est situé à 2,1% en juin 2019 contre 5,2% en juin 2018.

Concernant le secteur financier, l'actualité est marquée par l'agrément six (6) premières sociétés privée d'assurance en RDC en mars 2019 par l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA) et l'obligation faite aux banques commerciale Congolaises de recourir à un seul correspondant bancaire à l'international à savoir la Citi bank.

1. Aperçu de l'environnement économique international

Au cours du premier semestre 2019, l'environnement économique international a été marqué par un ralentissement de la croissance. L'année 2019 a démarré avec une économie mondiale moins dynamique¹ et affaiblie par les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI, avril 2019), la croissance mondiale est estimée à 3,3% en 2019, soit 0,3 point de moins qu'en 2018 et 0,2 point de moins que les prévisions de janvier 2019. Ce ralentissement résulte d'un niveau de commerce international et des investissements plus faibles que prévu en début d'année.

Bien qu'une croissance mondiale de 3,3% demeure raisonnable, les perspectives de nombreux pays sont très moroses, avec des incertitudes à court terme, d'autant plus que les taux de croissance des pays avancés convergent vers un niveau modeste à long terme.

Cependant, une amélioration est attendue au second semestre de 2019. La croissance économique mondiale devrait remonter à 3,6% en 2020 selon le FMI, sous réserve du maintien des conditions de financement favorable à l'échelle mondiale, ainsi que d'une reprise dans les économies émergentes et en développement qui avaient été touchées par la pression des marchés financiers.

Les perspectives concernant les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine se sont améliorées, et un accord semble prendre forme. La croissance mondiale pourrait être supérieure aux attentes si les différends commerciaux étaient résolus rapidement. Une nouvelle montée des tensions commerciales et une escalade de l'incertitude qui s'ensuivrait pourrait affaiblir davantage la croissance. De plus, l'état d'esprit sur les marchés pourrait encore se détériorer vivement, ce qui impliquerait des restructurations des portefeuilles au détriment des actifs risqués et un durcissement général des conditions financières, surtout pour les pays vulnérables. Parmi les

¹ Après une croissance vigoureuse en 2017 et au début de 2018, l'activité économique mondiale a ralenti

éléments qui pourraient déclencher une telle phase figurent un Brexit sans accord, la persistance des données économiques médiocres qui laissent entrevoir un ralentissement prolongé de la croissance mondiale.

Graphique 1 : Evolution des investissements, du commerce mondial et de la croissance du PIB réel



Source : Banque Mondiale (juin 2019)

Le commerce mondial s'est affaibli en raison du ralentissement de la croissance de l'investissement et de l'incertitude accrue en matière de politique commerciale. Les perspectives de croissance à court terme s'étant assombries, les conditions de financement internationales se sont assouplies, offrant un répit aux pays ayant d'importants besoins de financement extérieur. Les prix des matières premières industrielles se sont partiellement redressés, la baisse de la demande ayant été compensée par des réductions de l'offre.

L'activité industrielle et le commerce mondial des biens ont perdu beaucoup d'élan en 2019. La croissance des échanges de biens et les nouvelles commandes à l'exportation ont chuté à des niveaux comparables à ceux qui prévalaient au début de 2016, lorsque les inquiétudes concernant l'économie mondiale s'étaient accrues.

La faiblesse du commerce mondial s'est concentrée sur les biens d'équipement très échangés, y compris les composants

notamment au deuxième semestre 2018, du fait d'une confluence des facteurs ayant touché de grandes économies.

électroniques. L'augmentation des tarifs douaniers par les États-Unis et les mesures de rétorsion de la Chine et d'autres partenaires commerciaux qui ont été mises en œuvre en 2018 ont eu une incidence sur les flux commerciaux bilatéraux et les prix des produits, mais avec des effets limités sur le volume et l'activité des échanges commerciaux dans ces pays. Néanmoins, l'augmentation des droits de douane annoncée en mai 2019 par les États-Unis et la Chine représente une nouvelle escalade substantielle des tensions commerciales et risque d'avoir des effets plus graves. Au-delà des pertes économiques subies par les exportateurs touchés, ces nouveaux droits de douane contribuent à accroître l'incertitude politique, ce qui devrait miner la confiance et l'investissement.

Guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine. En mai 2019, l'administration américaine a augmenté les droits de douane de 10 à 25% sur 5 700 produits d'importations d'une valeur d'environ 200 milliards de dollars (USD), en provenance de Chine et avec comme menace de surtaxer le reste des importations chinoises évaluées à environ 300 milliards de dollars (USD). La Chine a riposté en imposant elle aussi des droits sur des exportations américaines d'une valeur d'environ 60 milliards de dollars (USD). Selon le FMI, les nouveaux tarifs douaniers américains et chinois ont touché près de 455 milliards de dollars d'importations mondiales, soit plus que l'économie Sud-Africaine. Ces prévisions ne prennent pas en compte les conséquences d'un éventuel bannissement de Huawei du marché américain.

Au premier semestre 2019, la Chine a envoyé des signaux de ralentissement avec la baisse inattendue des exportations, des ventes de détail et de la production industrielle. Aux USA, on observe un renchérissement des coûts de production pour les entreprises, et la baisse des revenus sur les produits agricoles.

Dans le contexte actuel, le commerce, l'investissement et la production mondiale demeurent menacés par l'incertitude entourant les politiques économiques et des craintes d'escalades et des représailles. Si les différends ne sont pas résolus et que les obstacles tarifaires

s'intensifient, les perspectives de baisse de la rentabilité des entreprises qui en résulteraient pourraient entamer la confiance des marchés financiers et freiner davantage la croissance mondiale.

La croissance du volume des échanges des marchandises devrait tomber à 2,6% en 2019 contre 3,0% en 2018 selon l'OMC (avril, 2019). Et elle pourrait rebondir à 3,0% en 2020 à condition que les tensions commerciales s'apaisent.

En outre, la croissance de l'investissement dans les économies émergentes et en développement restera faible, en particulier dans les pays exportateurs de produits de base. Parmi les facteurs qui contribuent au faible rythme de croissance de l'investissement dans ces pays, on peut citer le niveau d'endettement élevé, une marge de manœuvre budgétaire limitée, un manque de clarté quant à l'orientation des politiques et un climat commercial inadéquat.

Tableau 1 : Projection des perspectives économiques des pays avancés

PIB réel (%)	2018	2019p	2020p
Monde	3,6	3,2	3,5
Economies avancée	2,2	1,9	1,7
Etats-Unis	2,9	2,6	1,9
Zone Euro	1,9	1,3	1,7
Allemagne	1,4	0,7	1,4
France	1,7	1,3	1,4
Italie	0,9	0,1	0,8
Japon	0,8	0,9	0,4
Royaume Uni	1,4	1,3	1,4
Canada	1,9	1,5	1,9
Autres pays avancés ²	2,6	2,1	2,4

Source : FMI (Juillet 2019)

Dans les pays avancés, la croissance devrait s'établir 1,9% en 2019 et 1,7% en 2020. La projection de 2019 représente 0,3 point de moins par rapport à l'année passée et 0,1 point de moins par rapport aux prévisions d'avril, reflétant principalement une révision à la hausse pour les États-Unis.

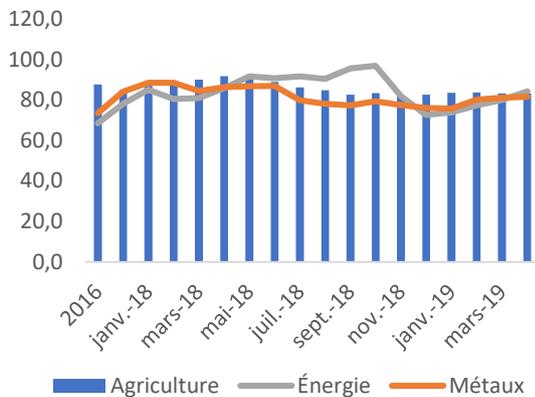
Cours des produits de base. Les prix de la plupart de matières premières industrielles se sont redressés au premier semestre, mais ils sont restés en deçà des valeurs maximales de l'année

² Les autres pays avancés incluent la Corée du Sud, l'Australie, Taiwan, la Suisse, Singapour, Hong-Kong, la

Norvège, la République Tchèque, le Danemark, la Nouvelle Zélande, Porto Rico, Macao, l'Islande, Saint-Martin.

dernière (voir graphique2). Toutefois, les tensions commerciales accrues ont récemment pesé sur les prix de certains produits de base, en particulier les métaux.

Graphique 2 : Indices de prix des produits de base (indice, 100 = 2010)



Le prix du fer a fortement augmenté au début de l'année, soit 28,8% entre octobre 2018 et février 2019, en raison des fermetures temporaires de mines à la suite de la catastrophe minière de Vale au Brésil et des perturbations climatiques en Australie. Le cours du cuivre a augmenté de 4,1 % en raison de l'optimisme caractérisant les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine et du déficit du marché du cuivre tant concentré qu'affiné. L'aluminium a chuté de 9,2 %, après la levée des sanctions des États-Unis contre le géant russe Rusal et la perspective de levée de l'embargo sur la production de la société Hydro (première raffinerie mondiale d'alumine) par le Brésil au second semestre de 2019. Entre août 2018 et février 2019, le nickel a reculé de 5,4 % sous l'effet d'une production supérieure aux prévisions en Indonésie et aux Philippines et le zinc a progressé de 7,8 % du fait d'un resserrement persistant de l'offre, imputable en partie aux contraintes environnementales imposées actuellement en Chine. Le cobalt est le métal dont le cours a le plus baissé (58 %), à cause de la hausse de l'offre en provenance de la République démocratique du Congo.

Selon les projections, l'indice annuel des cours des métaux de base établi par le FMI augmentera de 2,4 % en 2019 (par rapport à sa moyenne de 2018) et diminuera de 2,2 % en 2020. Dans l'ensemble, les prix des métaux devraient légèrement baisser en 2019 et 2020 suite au ralentissement de l'économie Chinoise (première consommatrice mondiale de métaux)

Le prix du pétrole brut s'est redressé au cours du premier semestre de l'année, atteignant en moyenne 64 dollars le baril, soutenu par les réductions de production entre l'OPEP et ses partenaires non membres, ainsi que par la décision des États-Unis de mettre fin aux dérogations de leurs sanctions contre l'Iran.

Le prix du pétrole devrait s'établir en moyenne à 66 USD le baril en 2019 et à 65 USD le baril en 2020, soit une légère révision à la baisse par rapport à décembre 2018 en raison du ralentissement de l'activité mondiale.

Les perspectives demeurent très incertaines et dépendent des décisions politiques, en particulier de la décision de la réduction de la production entre l'OPEP et ses partenaires jusqu'au second semestre 2019. Toutefois, les réductions de l'offre par les membres de l'OPEP se sont traduites par des capacités de production inutilisées substantielles, ce qui réduit la probabilité d'une flambée des prix du pétrole à court terme.

Les prix agricoles sont restés stables, en moyenne, au premier semestre 2019, dans un contexte de stocks élevés et des conditions de récoltes favorables pour la quatrième année consécutive. L'indice des cours des aliments et des boissons établi par le FMI a enregistré une légère hausse (1,9 %). Les cours du maïs et du soja ont légèrement progressé de 4,4 % et 5,6 %, respectivement durant cette période. Le cours de la volaille a augmenté de 3,9 % en raison de la forte demande des consommateurs. Selon les projections, les cours des denrées alimentaires diminueront de 2,9 % en 2019, puis augmenteront de 2,1 % en 2020. Les perturbations atmosphériques constituent un aléa à la hausse pour les prévisions.

Marchés financiers mondiaux. Face aux signes de détérioration des perspectives économiques mondiales et à la persistance d'une inflation faible, les grandes banques centrales ont adopté des politiques monétaires plus expansionnistes à court terme. La Réserve fédérale américaine (FED) a revu à la baisse la trajectoire attendue de son taux directeur, tandis que la Banque centrale européenne (BCE), qui a mis fin à ses achats nets d'actifs en décembre, a annoncé en mars une nouvelle série de financements bancaires ciblés et a reporté de nouveau un relèvement du taux directeur jusqu'à mi-2020 au moins. En

conséquence, les rendements obligataires des économies avancées ont chuté et la part de la dette négociée à des taux d'intérêt négatifs a augmenté.

Les conditions financières dans les pays avancés se sont assouplies depuis le début de l'année, après s'être durcies vivement en fin 2018 du fait de la baisse des cours des actions et de la hausse des primes de risque. Depuis mars 2019, les conditions sont légèrement moins restrictives qu'en octobre 2018.

1.1. Zone Euro

La croissance de la zone euro devrait ralentir cette année et s'établir à 1,3% avant de reprendre à 1,7% en 2020 (FMI, juillet 2019). La situation économique dans la zone euro s'est détériorée depuis mi-2018, suite principalement à la baisse des exportations, en particulier vers la Chine et l'Asie centrale.

En réponse au ralentissement de l'activité, l'Allemagne, la France et l'Italie ont annoncé des plans de réductions d'impôts et l'augmentation des dépenses, équivalant à 0,2% du PIB de la Zone par an de 2019 à 2021. En outre, la banque centrale européenne (BCE) a annoncé qu'elle accordera aux banques des crédits supplémentaires à faible coût à partir de septembre 2019.

En Allemagne, la croissance est estimée à 0,7% en 2019 contre 1,4% en 2018. Cette régression s'explique la baisse de la production de l'automobile suite au retard dans la mise en place des nouvelles normes d'émission des carburants pour les véhicules diesel et de la réduction de la demande extérieure. L'économie française quant à elle a connu une baisse du rythme de la croissance, elle est estimée à 1,3% en 2019, soit 0,4 point de moins qu'en 2018. Cette baisse s'explique par la baisse des ventes en détail et des dépenses de consommation.

En Italie, la faible demande intérieure, la hausse des coûts des emprunts et les rendements élevés des titres souverains ont affecté négativement l'activité économique. La croissance économique de ce pays est estimée à 0,1%, soit 0,8 point de moins qu'en 2018.

Les perspectives à long terme des pays de la zone euro sont affectées par la disparité des perspectives entre les pays, la faiblesse de la croissance potentielle et le vieillissement de la population. En plus, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne aggrave davantage la situation car son départ laissera un déficit correspondant à 7% du budget annuel après 2020.

Le taux de chômage dans la zone euro s'est établi à 7,5 en juin 2019 contre 7,9 en 2018. Ce taux s'est situé à 3,1% en Allemagne, 8,6% en France et 9,9% en Italie. Il convient de rappeler que la BCE avait décidé que les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeureront inchangés jusqu'à la fin de l'année 2019, à respectivement 0,00 %, 0,25 % et -0,40 %. Le taux d'inflation quant à lui s'est établi à 1,3% en juin 2019 contre 1,6% en décembre 2018.

1.2. Etats-Unis

Aux Etats-Unis, la croissance économique devrait ralentir en 2019 et s'établir à 2,6%. Cette régression devrait se poursuivre en 2020 (1,9%), à mesure que les effets des récentes mesures de relance budgétaire s'atténueront. Par ailleurs, des nouvelles augmentations des restrictions commerciales ou de l'incertitude politique pourraient entraver davantage l'activité.

Par ailleurs, le taux de chômage est à son plus bas niveau en près de cinq décennies à savoir 3,6 % et l'inflation se situe légèrement en deçà de la cible de 2% soit à 1,6%.

Par ailleurs, la croissance des exportations s'est encore ralentie suite au ralentissement des exportations de marchandises vers l'Union européenne et les régions d'Asie de l'Est et Pacifique. Les récentes hausses tarifaires ont jusqu'à présent pesé faiblement sur les revenus réels aux Etats-Unis.

En juin 2019, la FED a relevé le taux directeur de 25 point de base, passant de 2,25% à 2,5% entre décembre 2018 et juin 2019. La FED pourra de nouveau baisser son taux directeur d'ici fin 2019.

1.3. Autres pays avancés

Au Japon, on note une timide reprise de la croissance après les catastrophes de l'année

dernière. La croissance devrait s'établir 0,9% en 2019, soit 0,1 point de plus qu'en 2018. La timide reprise de la croissance reflète l'accumulation des stocks et une forte contribution des exportations nettes en raison de la chute des importations. Par contre, les exportations vers la Chine ont été particulièrement faibles. Une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée en octobre devrait contribuer à freiner l'activité. Néanmoins, le chômage reste faible (2,4%), une évolution qui souligne une fois de plus une pénurie de main d'œuvre affectant plusieurs secteurs, ceux du petit commerce, de la construction ou des soins aux enfants et personnes âgées.

Au Royaume-Uni, le ralentissement de la croissance s'est poursuivi suite aux incertitudes entourant la sortie du pays de l'Union européenne sans accord. La croissance économique devrait s'établir à 1,3% en 2019, soit 0,1 point de moins qu'en 2018 avant de remonter à 1,4% en 2020.

Au Canada, la croissance devrait s'établir à 1,5% en 2019 contre 1,9% en 2018, due en grande partie aux difficultés du secteur pétrolier et à un manque de dynamisme de l'économie mondiale.

1.4. Pays émergents et en développement

Tableau 2 : Projection des perspectives économiques des pays émergents et en développement

PIB réel (%)	2018	2019p	2020p
Pays émergents et en développement	4,5	4,1	4,7
Pays d'Asie émergents et en développement	6,4	6,2	6,0
Chine	6,6	6,3	6,1
Inde	6,8	7,0	7,2
Communauté des Etats indépendants	2,7	1,9	2,4
Russie	2,3	1,2	1,9
Hors Russie	3,9	3,5	3,7
Amérique Latine et Caraïbes	1,0	0,6	2,3
Brésil	1,1	0,8	2,4
Mexique	2,0	0,9	1,9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1,6	1,0	3,0
Arabie Saoudite	2,2	1,9	3,0
Afrique Subsaharienne	3,1	3,4	3,6
Afrique du Sud	0,8	0,7	1,1
Nigéria	1,9	2,3	2,6

Source : FMI (juillet 2019)

De manière générale, les pays émergents et en développement ont enregistré un ralentissement de l'économie. La croissance économique de ces pays est estimée à 4,1%, soit 0,4 point de moins que l'année précédente. En Chine, la croissance s'est ralentie pour s'établir à 6,3% en 2019 contre 6,6% en 2018. L'économie chinoise s'est contractée principalement en raison du ralentissement de l'activité manufacturière et commerciale. La hausse récente des tarifs douaniers sur le commerce avec les États-Unis a influencé négativement les perspectives de croissance de ce pays.

En Inde, la croissance économique devrait s'établir à 7,0% en 2019 avant d'atteindre 7,2% en 2020. Cette bonne dynamique est tributaire des effets du redressement durable de l'investissement et de la vigueur de la consommation dans un contexte d'une orientation plus expansionniste de la politique monétaire.

Au Brésil, l'économie a régressé suite à l'incertitude persistante quant à l'adoption des réformes structurelles concernant les retraites. La croissance est estimée à 0,8% en 2019 contre 1,1% en 2018.

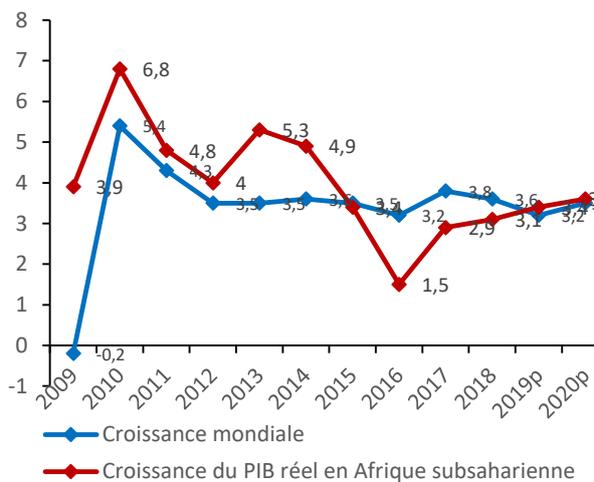
1.5. Afrique Subsaharienne

En Afrique subsaharienne, la reprise de la croissance économique s'est poursuivie mais à un rythme plus faible que prévu. La croissance devrait s'établir à 3,4% en 2019 et à 3,6% en 2020, soit 0,1 point de moins que les prévisions d'avril du FMI. Ce ralentissement s'explique par l'affaiblissement de la demande extérieure des principales économies et l'incertitude persistante des politiques. Dans les trois plus grandes économies de la région, Angola, Nigeria et Afrique du Sud, la croissance est restée faible en 2019. Au Nigéria, la reprise attendue dans le secteur pétrolier, principale source des recettes publiques a été plus faible que prévue et la faiblesse de la demande intérieure dans un contexte de chômage élevé et d'environnement commercial difficile a freiné la croissance dans le secteur non pétrolier. La croissance économique est estimée à 2,3% en 2019 contre 2,9% en 2018.

En Afrique du Sud, l'incertitude persistante en matière de politiques et les pannes d'électricité ont ralenti l'activité économique au premier semestre 2019. La croissance économique

devrait s'établir à 0,7%, soit 0,1 point de moins qu'en 2018 avant de reprendre en 2020 (1,1%). Cette reprise est basée sur l'atténuation de l'incertitude politique, les conditions de financement extérieur plus favorables et les dépenses d'investissement en hausse, reflétant l'engagement du gouvernement d'accélérer les projets d'investissement public en partenariat avec le secteur privé.

Graphique 3 : Croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne et croissance mondiale, 2009-2020



Source : FMI (Juillet 2019)

2. Aperçu de l'environnement économique en RDC

2.1. Contexte socio-politique

Au cours du premier semestre 2019, la situation socio-politique a été marquée par la prise de fonction des nouvelles institutions après le scrutin du 30 décembre 2018.

Après la publication du résultat présidentiel le 10 janvier 2019, SEM Felix Tshisekedi a presté serment le 24 janvier 2019 comme cinquième président de la république à la cité de l'union africaine devant les membres de la cour constitutionnelle.

Notons que cette passation du pouvoir marque une première alternance pacifique du pouvoir en RDC depuis l'indépendance. Par ailleurs, il sied de signaler qu'elle s'est pourtant déroulée sur fond de contestation. Les résultats proclamés par la CENI et validés par la cour constitutionnelle ont

été contestés par le candidat de la coalition lamuka, Martin Fayulu.

Dans le cadre des premiers 100 jours du chef de l'Etat Félix Tshisekedi, un programme d'urgence a été mis en place. Ce programme dont le montant global était chiffré à 304 millions USD ciblait huit secteurs principaux : les routes, la santé, l'éducation, l'énergie, l'habitat, l'emploi, le transport, et l'agriculture-pêche-élevage.

Le premier semestre 2019 a été aussi marqué par l'installation du bureau définitif du parlement et l'investiture du gouvernement. Concernant le parlement, Jeannine Mabunda et Alexis Thambwe (tous cadres du FCC) ont respectivement été élus présidente de l'Assemblée nationale et président du Sénat. Il importe de noter qu'en dépit du choix porté sur Thambwe Mwamba par l'autorité morale du FCC, Bahati lukwebo (cadre FCC) avait refusé de renoncer à son ambition d'occuper le perchoir de la chambre haute du parlement.

Quant au gouvernement, il faut noter que quatre mois après l'investiture du président Tshisekedi, Mr Sylestre Ilunkamba a été nommé Premier ministre au terme de négociations entre le chef de l'Etat et son prédécesseur. Ensuite 3 mois après la nomination du Premier ministre, le gouvernement Ilunkamba composé de 66 membres a été publié le 26 août et investi le 06 septembre 2019.

En outre, on peut relever quelques faits qui ont marqué le début de l'ère Felix Tshisekedi notamment la gratuité de l'enseignement primaire, la libération des prisonniers politiques et le retour de quelques exilés politiques dont Moïse Katumbi, Sidika Dokolo, et Mbusa Nyamwisi.

Par ailleurs, depuis août 2018, le pays fait face à une épidémie d'Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. L'instabilité et l'insécurité qui règnent dans ces régions rendent difficile la riposte. Au 13 juin 2019, l'OMS avait recensé 2084 cas, dont 1990 confirmés et 94 probables. Au total, on compte 1405 décès, avec un taux de mortalité élevé en particulier chez les femmes (57% des victimes) et les enfants (29% des victimes).

2.2 Aperçu économique

La croissance en RDC est estimée à 5,6% en 2019, soit 0,2 point de moins que l'année précédente (4,3% selon le FMI). Ce ralentissement s'explique par la baisse des principaux cours de matières exportées par La RDC.

Graphique 4: Evolution du taux de croissance de la RDC (en %)

Source : Banque Centrale du Congo (février 2019)

A fin juin 2019, le cours du cobalt s'est établi à 30 640 USD/ tonne métrique contre 72 848 USD /tonne métrique en décembre 2018, soit une



baisse de 58%. Cette situation tient à la disponibilité de l'offre face à une demande en baisse. Le cours du cuivre se situe à 5 953 USD en juin 2019 contre 6 015 en décembre 2018 (soit -1%).

Il sied de noter qu'une mission d'évaluation de l'économie congolaise a été effectuée du 22 mai au 5 juin 2019 par une équipe du FMI. Il ressort de cette mission d'évaluation que la croissance économique devrait ralentir en 2019 par rapport à son niveau de 2018, suite à une baisse de l'activité minière dans un contexte d'affaiblissement des prix du cobalt. En revanche, la croissance de l'économie non minière devrait doubler en raison de la hausse des investissements publics et de l'optimisme post-électoral.

Selon les évaluateurs, les premières discussions depuis 2015 entre la RDC et le FMI ont porté sur les politiques visant, à terme, à diversifier l'économie et à s'attaquer aux niveaux élevés de pauvreté et de chômage. Pour y parvenir, les options envisagées sont, entre autres, « la simplification de la réglementation, la réduction et la consolidation des impôts et des paiements

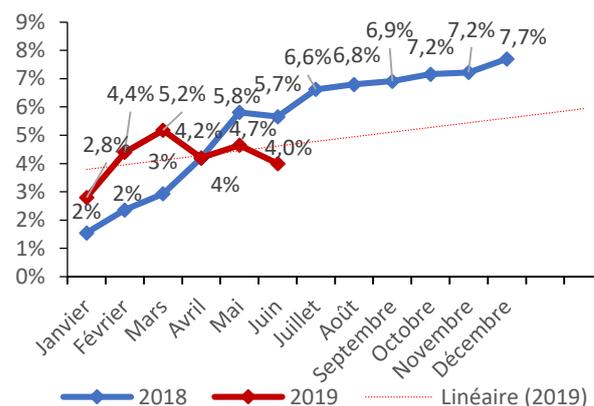
fiscaux, l'amélioration de la gouvernance et l'intensification de la lutte contre la corruption et la recherche des rentes.

Au cours du premier semestre 2019, on note une stabilité des prix sur le marché des biens et des services. En cumul annuel, le taux d'inflation s'est établi à 2,1% en juin 2019 contre 5,2% en juin 2018 et en glissement annuel, il se situe à 4,1% contre un objectif de 4,2 à fin décembre 2019. Concernant le marché de change, il est caractérisé par une stabilité relative. Le taux de change à l'indicatif s'est établi à 1 644,05 CDF le dollar américain à fin juin 2019 alors qu'il se situe à 1 645,40 CDF sur le marché interbancaire et à 1 671,79 CDF sur le marché parallèle.

Graphique 5 : Evolution du taux d'inflation de la RDC

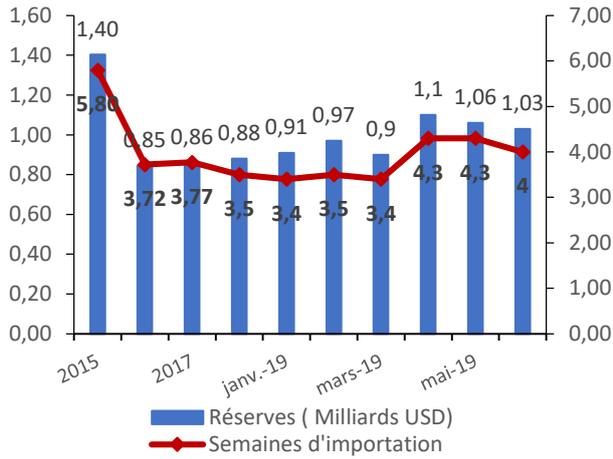
Source : BCC

Pour ce qui est des réserves internationales, il sied de signaler qu'à fin juin 2019, elles étaient à



4 semaines d'importations des biens et services sur ressources propres, soit un volume de 1,03 milliards USD. Des efforts sont à fournir pour parvenir à trois mois d'importations, soit 12 semaines tel qu'exigé par le standard international.

Graphique 6 : Evolution des réserves internationales de la RDC



Source : BCC

En mars 2019, le CPM³ a décidé d'assouplir les dispositifs de sa politique monétaire en ramenant le taux directeur à 9% venant de 14% depuis avril 2018. Par contre, les coefficients de réserve obligatoire ont été maintenus à leur niveau de 2016, soit 13% et 12% pour les dépôts en devise à vue et à terme ainsi que 2% et 0% pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme. S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières s'est soldée par un déficit de 26,81 millions USD en juin 2019 contre un excédent prévisionnel de 64,61 millions USD.

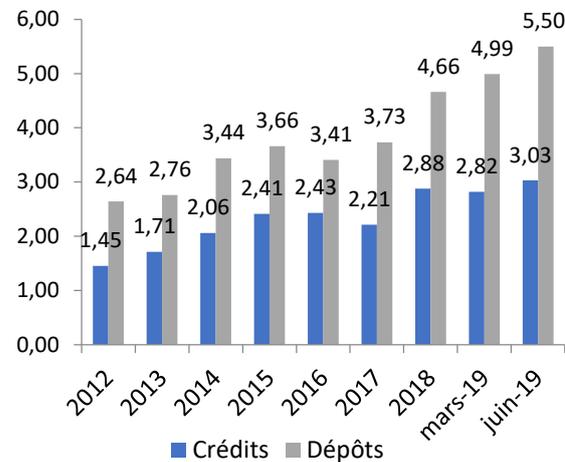
2.3. Evolution de l'activité bancaire

Tout au long du premier semestre de l'année 2019, quelques faits ont marqué l'actualité notamment, l'obligation faite aux banques de recourir à un seul correspondant bancaire à l'international à savoir la Citi bank. C'est par cette banque américaine que devra désormais passer tous les transferts et /ou virements d'argent à l'international. Cette stratégie vient renforcer le dispositif de contrôle de lutte contre le blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme. On note aussi la publication de l'instruction n°37 de la BCC relative aux services bancaires offerts à titre gratuit. La BCC a rendu gratuits un certain nombre des services bancaires notamment l'ouverture de compte, la domiciliation de salaire, la clôture de compte, le retrait auprès d'un guichet automatique de la banque du client, l'avis de débit et de crédit par voie électronique. Cette instruction signée en janvier 2019 entre en vigueur après un délai de 6 mois. La mise en application de cette instruction

³ Comité de politique monétaire

devra amener les institutions financières à définir des nouvelles stratégies pour maintenir leur niveau de rentabilité.

Graphique 7 : Evolution Dépôts et Crédits bancaire (en milliards USD)

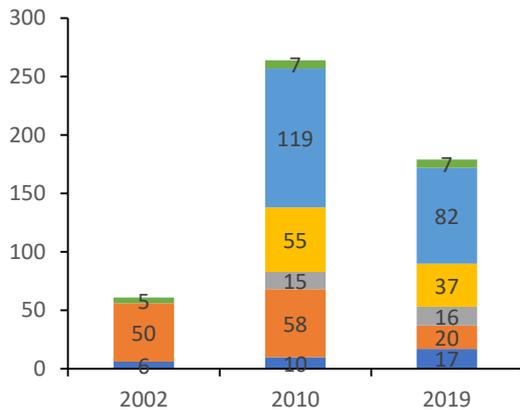
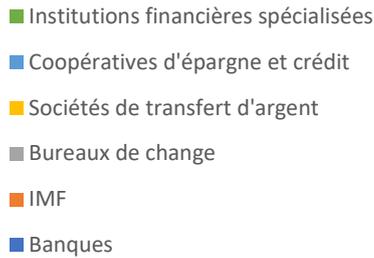


Source : BCC

A fin juin 2019, les activités bancaires ont connu une hausse par rapport à leur niveau de fin 2018. Les dépôts de la clientèle des banques se sont accrus de 18% par rapport à fin décembre 2018, s'établissant à 5,5 milliards USD. Il sied de noter que près de 90% des dépôts sont libellés en dollars américain et 80% des dépôts sont à vue. S'agissant des crédits à la clientèle, après avoir connu une légère diminution au premier trimestre, on note une reprise à fin juin 2019. Les crédits se sont établis à 3,03 milliards à fin juin 2019, soit une croissance de 5,2% par rapport à 2018.

Aperçu des acteurs du secteur financier congolais. En 2019, le secteur financier congolais est composé de 179 acteurs.

Graphique 8 : Evolution du nombre d'acteurs dans le secteur financier en RDC



Parmi les acteurs, on compte :

- 17 banques commerciales ;
- 20 institutions de Microfinance (IMF) ;
- 82 coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) et coopératives centrales d'épargne et de crédit (COOCEC) ;
- 16 bureaux de change ;
- 37 sociétés de transfert d'argent ou messageries financières ;
- Plusieurs institutions financières spécialisées.

Parmi les institutions financières spécialisées, on compte trois sociétés de télécommunication offrant des services de mobile money, un fonds de refinancement privé créé par des bailleurs institutionnels (FPM SA). A côté de ces entreprises privées, l'Etat congolais a mis en place des établissements publics offrant des services financiers tels qu'une caisse d'épargne (Caisse d'épargne du Congo, CADECO), une société financière de développement (SOFIDE) et différents établissements de (re)financement et d'accompagnement spécialisés dans la promotion des projets et initiatives de certains secteurs comme l'industrie (Fonds de promotion de l'industrie, FPI), la microfinance (Fonds national de la Microfinance, FNM), la culture (Fond de promotion de la Culture, FPC), etc.

Concernant le secteur des assurances, on note l'agrément des six (6) premières sociétés privée d'assurance en RDC en mars 2019 par l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA), il s'agit de Activa Assurance RDC, Société financière d'assurance Congo, Rawsur SA et Rawsurlife SA et deux sociétés de courtage Allied Insurance Brokers Sarl et Gras savoye RDC.

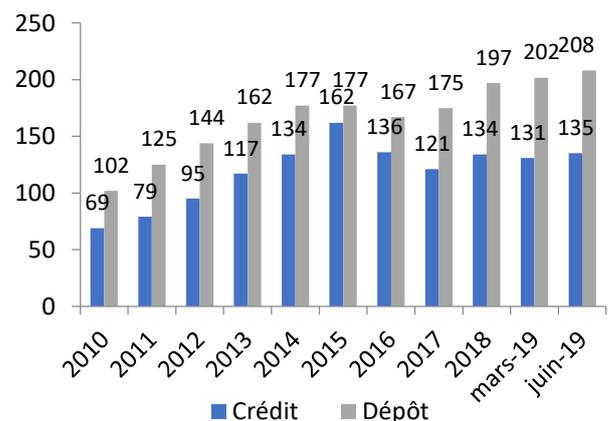
Il sied de noter aussi que la SONAS SA est autorisée par l'ARCA de continuer à opérer, conformément à la loi, en attendant l'issue de son processus de mise en conformité.

2.4. Evolution de l'activité du secteur de la microfinance

Ce secteur compte à ce jour 102 acteurs dont 82 COOPEC et 20 IMF et demeure caractérisé par la prédominance des institutions mutualistes de petite taille concentrées dans 3 provinces Kinshasa, Nord Kivu et Sud Kivu.

Tout au long du premier semestre 2019, quelques faits ont marqué l'actualité notamment, le lancement du produit « Lona O Defa » par FINCA et vodacash. Ce produit permet d'épargner (à 2% l'an) et d'obtenir des nano crédits (5 à 50 USD) offerts à travers le service M-Pesa. Ces crédits sont remboursables dans les 7 jours avec un taux hebdomadaire de 4,5%.

Graphique 9 : Evolution du secteur de la microfinance (en millions USD)



Source : BCC

A la fin du premier semestre 2019, on note un accroissement du niveau d'activité par rapport à

2018. Après avoir connu une baisse au premier trimestre suite au ralentissement de décaissement, l'encours de crédit s'établit à 135 millions USD en juin 2019, soit une légère croissance de 1% par rapport à 2018. L'encours d'épargne s'établit à 208 millions USD à fin juin 2019, soit une croissance de 6%.

3. Activités du FPM

3.1. Activités transversales du FPM ASBL

Le premier semestre 2019 a été marqué par (1) la finalisation du rapport de l'étude de marché sur la crise en RDC, (2) l'organisation de l'atelier PEJAB (projet d'entrepreneuriat des jeunes dans l'agriculture et l'agrobusiness), (3) le forum relatif à la semaine mondiale de l'argent à Mbakana, ainsi que (4) le lancement du programme de formation 2019.

Le FPM ASBL a présenté lors d'un atelier destiné aux professionnels et spécialiste du secteur financier les résultats de son étude de marché portant sur « la crise du secteur financier en RDC ». Lancée en août 2018, cette étude a pour objectif d'analyser la crise des services financiers destinés aux MPME congolais en s'intéressant tout particulièrement à la crise des impayés massifs afin de déterminer les causes et les mesures prises par les institutions financières. Le bilan, les leçons apprises et les recommandations ont été présentés afin que ce genre de crise soit maîtrisé à l'avenir.

Après analyse et traitement des données collectées, il en sort une forte corrélation entre la **crise économique** qui a touché la RDC à partir de 2016 et la crise des impayés du secteur du financement des MPME. La crise des impayés s'est renforcée avec la crise économique à partir de 2016, mais cette dernière ne doit pas masquer **les faiblesses institutionnelles**. La mauvaise gestion explique aussi en grande partie la crise des impayés. Les conclusions de cette étude ont été présentées lors d'un atelier tenu à Kinshasa le 5 juillet 2019.

Le programme de formation 2019 a débuté en juin dernier par la vulgarisation du programme national de l'éducation financière (PNEF). A fin juin 2019, ce programme était donné dans cinq

villes du pays, à savoir : Lubumbashi, Boma, Kananga, Bukavu et Bandundu-ville auprès de 126 participants dont 65 femmes. Cette formation a été également organisée à Kinshasa en août 2019. Il importe de noter que le programme de formation 2019 du FPM ASBL prévoit trois certificats, à savoir : la communication et marketing, la gestion des risques et les services financiers numériques.

En ce qui concerne les forums organisés au premier semestre, on note l'organisation d'un atelier en février 2019 par le FPM (ASBL et SA) en partenariat avec la cellule du projet PEJAB sur les mécanismes de financement des agri-preneurs du PEJAB. L'objectif de cet atelier était de définir les mécanismes d'opérationnalisation du fonds de refinancement et de garantie de ce projet ainsi que les rôles et responsabilités des différents acteurs de ce projet. Il sied de noter que le projet PEJAB est la résultante d'un accord de financement entre le gouvernement de la RDC et la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le but de créer un cadre de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-business. Le FPM à travers ses deux véhicules a été proposé comme partenaire de mise en œuvre des opérations de garantie et de refinancement en concertation avec la coordination du projet PEJAB.

3.2. Focus sur les activités du FPM SA

Tout au long du premier semestre 2019, le FPM SA a poursuivi ses activités de financement des institutions financières partenaires (IFP) dans un environnement économique marqué par l'attente de l'installation des nouvelles institutions de la République, après les élections présidentielle et législatives.

Les activités du FPM SA au cours du premier semestre 2019 ont été marquées par la signature d'un nouveau contrat de prêt de 500 mille USD avec SMICO (IMF basée à Goma) et le décaissement d'une première tranche de 100 mille USD.

A fin juin 2019, le volume du portefeuille de crédit s'est ainsi situé à 25,6 millions USD pour 10 partenaires. Parmi ces partenaires l'on cite entre autres cinq banques commerciales et Cinq institutions de microfinance.

Tableau 3 : Chiffres clés du FPM au 30 juin 2019

- Portefeuille de prêts : 25,6 millions USD
- Nombre de projets : 336 depuis 2011
- Nombre de projets d'assistance technique directe (ATD) : 218 depuis 2011
- Nombre de formations : 68
- Nombre de forums : 34
- Nombre d'études de marché : 16
- Nombre de partenaires : 24 depuis 2011